

le déclenchement de l'accouchement



Étape
par
étape



Service
Maternité · Obstétrique

CHU
CAEN NORMANDIE
www.chu-caen.fr

1. Pourquoi déclencher l'accouchement ?

Accoucher est un processus naturel mais parfois, l'accouchement doit être provoqué.

C'est par exemple le cas si :

- vous avez dépassé le terme de quelques jours (*grossesse prolongée*),
- vous avez rompu la poche des eaux depuis plus de 24-48 heures,
- votre santé ou celle du bébé nécessitent d'anticiper l'accouchement,
- **vous en faites la demande et que les conditions sont réunies** (*déclenchement "à la demande"*).

Normalement, en fin de grossesse, le col doit changer de consistance avant de se dilater, c'est la phase de "maturation du col". Puis le travail commence.

Pour déclencher l'accouchement, nous évaluons d'abord votre col :

- S'il est favorable, vous pourrez être admise directement en salle de naissance.
- Sinon, une maturation cervicale sera nécessaire par méthodes médicamenteuses ou mécaniques.



Quelle que soit la méthode choisie, le déclenchement de l'accouchement n'augmente pas le risque de césarienne

2. Le déclenchement, étape par étape

Le déclenchement peut durer de 24 à 48h, il est difficile d'en prévoir la durée.

I. L'arrivée en Salle de Naissances

L'admission pour un déclenchement de l'accouchement s'effectue en salle de naissances au 3^{ème} étage du bâtiment FEH du CHU de Caen

II. Le début du déclenchement

Nous commençons par vérifier le bien être du bébé en enregistrant son rythme cardiaque. Durant cet examen de 30 min environ, vous restez allongée au calme.

Puis un toucher vaginal permettra une évaluation du col de l'utérus (*score de Bishop*) :

- Col favorable : admission en salle d'accouchement
- Évolution du col insuffisante (*col non mature*) : maturation cervicale selon la méthode que vous avez choisie : comprimés, tampon ou ballonnet.

III. La surveillance après maturation cervicale

Une fois la méthode mise en place, vous êtes tout à fait libre de vos mouvements. Vous pouvez marcher, faire des exercices sur le ballon, prendre une douche ou un bain, aller aux toilettes, manger, boire et même danser ! L'équipe est là pour vous accompagner dans la gestion de la douleur si des contractions douloureuses apparaissent.

Si la situation évolue avec, par exemple, l'apparition de contractions, la perte de liquide amniotique ou des saignements, le rythme cardiaque du bébé peut être à nouveau enregistré pour s'assurer que tout va bien.

IV. Le passage en salle de naissances

Au cours de cette maturation (*premières 24h*), le travail peut commencer : vous êtes alors transférée en salle d'accouchement pour la suite de votre prise en charge.

Si le travail ne commence pas au cours des premières 24h, l'admission en salle d'accouchement a lieu le lendemain de la maturation cervicale. L'induction du travail se fera alors par rupture de la poche des eaux et/ou par perfusion d'ocytocine.

Cette admission peut être différée de quelques heures :

- En fonction de l'occupation de la salle de naissances
- Afin que toutes les conditions organisationnelles et de sécurité soient réunies pour vous et votre bébé.

En cas de persistance d'un col non mature, une deuxième méthode de maturation peut être discutée au cas par cas.

En salle d'accouchement vous pouvez, si vous le souhaitez, demander la pose d'une analgésie péridurale dès que cela vous semble nécessaire.

3. Le déclenchement à la maison, c'est possible ?

Nous appellons cela la prise en charge ambulatoire

I. Oui, si les conditions sont réunies :

- logistiques : moyen de locomotion, accompagnant présent en permanence, durée de trajet inférieure à 30 minutes
- médicales en fonction de l'indication du déclenchement et de votre suivi.

II. Par quelle méthode ?

- Seulement par le ballonnet.

III. Comment cela se déroule ?

- Les étapes 1 et 2 sont les mêmes.
- L'étape 3 a lieu au domicile (*après une surveillance initiale satisfaisante à la maternité*).

Le ballonnet peut tomber à la maison, auquel cas, il est nécessaire de venir aux urgences de la maternité.

IV. Dans quel cas venir aux urgences gynéco-obstétricales ?

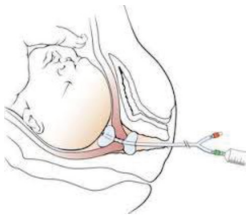
Vous devez aussi venir aux urgences de la maternité en cas de

- contractions douloureuses et régulières,
- saignements vaginaux,
- rupture de la poche des eaux,
- diminution des mouvements du bébé,
- mal au ventre inhabituel,
- fièvre.



4. les méthodes de maturation cervicale

a. Le ballonnet



- À placer au-dessus du col
- Par la sage-femme ou gynécologue
- En salle d'examen

Le ballonnet est une petite sphère souple qui agit de façon mécanique et naturelle sur le col. La pose dure environ 5 à 10 minutes et s'effectue en position gynécologique, sur une table d'examen. Une sonde fine et souple est glissée dans le col. À son extrémité se trouve un petit ballon que l'on gonfle avec de l'eau. Au contact du ballonnet, les membranes se mobilisent favorisant la préparation du col. Il est laissé 12 à 24 heures.

Soit il tombe spontanément, soit nous le dégonflons et réévaluons le col.

Les effets possibles :

- Lors de la pose, il est possible de ressentir une légère douleur au niveau du bas ventre. Une fois posé, le ballonnet ne crée aucune douleur particulière hormis les contractions éventuelles. Il peut survenir de petites pertes de sang sans gravité.

Les contre-indications :

- Avoir des troubles de coagulation sanguine
- Avoir un placenta bas inséré.



Certaines situations obstétricales nous ferons recommander médicalement cette méthode de maturation.

b. Le comprimé d'Angusta (Misoprostol 25 microgrammes)

- À prendre par voie orale
- 1 comprimé toutes les 2 heures jusqu'au démarrage du travail
- 8 comprimés maximum
- En chambre



La substance contenue dans le comprimé favorise la préparation du col précédant le travail.

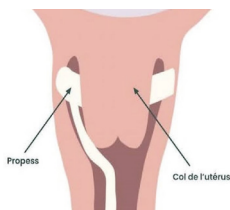
Les effets possibles :

- Cette méthode peut entraîner des contractions ne correspondant pas forcément au démarrage du travail. Elles sont d'intensité variable d'une personne à l'autre, et plusieurs moyens sont à votre disposition pour soulager la douleur si nécessaire.

Les contre-indications :

- Avoir déjà accouché par césarienne
- Être intolérant aux prostaglandines
- Être insuffisant rénal sévère ou avoir un asthme sévère

c. Le dispositif intra vaginal Propess (Dinoprostone 10 mg)



- À placer dans le vagin
- Par la sage-femme
- En chambre

Le tampon de Propess * est une sorte de mini tampon qui diffuse une substance vers le col pour l'amener à changer de consistance avant de s'ouvrir. Une fois en place, il ne crée aucune gêne.

Quand les contractions de travail apparaissent, le tampon est retiré. Dans tous les cas, il est laissé au maximum 24 heures.

Les effets possibles :

- Cette méthode peut entraîner des contractions ne correspondant pas forcément au démarrage du travail. Elles sont d'intensité variable d'une personne à l'autre et plusieurs moyens sont à votre disposition pour soulager la douleur. Si celle-ci est trop forte, le tampon peut également être retiré.

Les contre-indications :

- Être intolérant aux prostaglandines
- Être insuffisant rénal sévère ou avoir un asthme sévère

Service Maternité · Obstétrique

☎ 02 31 27 25 25



Bâtiment Sud FEH
Avenue de la Côte de Nacre CS 30001
14033 Caen cedex 9

CHU
CAEN NORMANDIE

Plus d'infos
www.chu-caen.fr

